

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°03-2023-181

PUBLIÉ LE 24 NOVEMBRE 2023

Sommaire

03_DDSP_Direction Départementale de la Sécurité Publique /

03-2023-11-24-00001 - Arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des demandes d'achat et la certification des services faits dans l'outil budgétaire "Chorus formulaire" (1 page)	Page 3
03-2023-11-24-00002 - Arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des ordres de missions et des états de frais de déplacements des personnels (1 page)	Page 5
03-2023-11-24-00003 - Arrêté 2869-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier aux fins de procéder à des achats avec la carte achat (1 page)	Page 7

03_DDSP_Direction Départementale de la
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00001

Arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant
subdélégation de signature du Directeur
départemental de la sécurité publique de l'Allier
pour la validation des demandes d'achat et la
certification des services faits dans l'outil
budgétaire "Chorus formulaire"

Extrait de l'arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des demandes d'achat et la certification des services faits dans l'outil budgétaire « Chorus formulaire »

ARTICLE 1er : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de valider les demandes d'achat et certifier les services faits dans l'outil de gestion budgétaire « CHORUS FORMULAIRES » :

SARRON	Martine	Cheffe du bureau des finances et de la comptabilité
CARRUE	Vincent	Gestionnaire
EHRET	Céline	Gestionnaire

ARTICLE 2 : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire
Signé
Bénilde MOREAU

03_DDSP_Direction Départementale de la
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00002

Arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant
subdélégation de signature du Directeur
départemental de la sécurité publique de l'Allier
pour la validation des ordres de missions et des
états de frais de déplacements des personnels

Extrait de l'arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des ordres de missions et des états de frais de déplacements des personnels

ARTICLE 1er : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de valider les ordres de missions et les états de frais de déplacements des personnels placés sous leur autorité :

Commandant divisionnaire Philippe MICHELAT
Commandant Stéphane MOMEGE
Major exceptionnel Céline BOUGE
Commandant Sylvie JUNIET
Major RULP Christophe ANGIOLINI
Commandant Stéphane FLEURAT
Commandant Nadia LABETOULE
Commandant Olivier GARCIA
Commandant Caroline RABILLER
Madame Sylvia QUILES

ARTICLE 2 : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire
Signé
Bénilde MOREAU

03_DDSP_Direction Départementale de la
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00003

Arrêté 2869-2023 du 24 novembre 2023 portant
subdélégation de signature du Directeur
départemental de la sécurité publique de l'Allier
aux fins de procéder à des achats avec la carte
achat

Extrait de l'arrêté 2869-2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier aux fins de procéder à des achats avec la carte achat

ARTICLE 1er : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de procéder à des achats avec la carte achat au profit des unités de la direction départementale de la sécurité publique de l'Allier :

Monsieur Jean-Baptiste JAMBRINA-PEÑALBA
Major Nicolas NOBLET
Gardien de la paix Laurent BOYER

ARTICLE 2 : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire
Signé
Bénilde MOREAU